

Dans les syndicats socialistes, tous les éléments dirigeants, qui dans une certaine mesure représentaient l'indépendance du mouvement syndical, furent mis à l'écart. Quant aux syndicats anarcho-syndicalistes, ils furent transformés en instruments de la bourgeoisie républicaine.

Leurs leaders devinrent des ministres conservateurs bourgeois. Le fait que cette transformation eut lieu pendant la guerre civile n'amoindrit pas sa signification. La guerre est la continuation de la politique. Elle favorise les développements, met à nu leurs caractères fondamentaux, détruit tout ce qui est pourri, faux, équivoque et maintient seulement ce qui est essentiel. Le glissement des syndicats vers la droite était dû à l'exacerbation des contradictions sociales et internationales. Les leaders du mouvement syndical sentaient, comprenaient, ou étaient sensés comprendre, que ce n'était plus le moment de jouer le jeu de l'opposition. Chaque mouvement d'opposition au sein du mouvement syndical, et spécialement aux sommets, menace de provoquer un formidable mouvement de masses, et de créer ainsi des difficultés à l'impérialisme national. Ceci motive le glissement des syndicats vers la droite, et la suppression de la démocratie ouvrière dans les syndicats. La caractéristique fondamentale, l'évolution vers le régime totalitaire, détermine tout le mouvement ouvrier du monde entier.

Nous devrions rappeler également la Hollande, où non seulement le mouvement syndical réformiste fut un appui pour le capitalisme impérialiste, mais où la soi-disant organisation anarcho-syndicaliste était elle aussi sous le contrôle du gouvernement impérialiste. Le Secrétaire de l'organisation, Sneevliet, en dépit de ses sympathies platoniques pour la IVe Internationale, était, comme député au parlement hollandais, en premier lieu intéressé à ce que les foudres du gouvernement ne s'abattent pas sur son organisation syndicale.

Aux Etats-Unis, le Ministère du Travail, avec sa bureaucratie « gauchiste », s'est assigné comme tâche de subordonner le mouvement syndical à l'Etat démocratique et on doit dire que jusqu'à présent, cette tâche a été remplie avec quelques succès.

La nationalisation des chemins de fer et des champs de pétrole au Mexique n'a évidemment rien de commun avec le socialisme. C'est une mesure de capitalisme d'Etat dans un pays arriéré qui cherche à se défendre de cette façon, d'une part contre l'impérialisme étranger et d'autre part contre son propre prolétariat. La gestion des chemins de fer et des champs de pétrole sous le contrôle des organisations ouvrières n'a rien de commun avec le contrôle ouvrier sur l'industrie, car, en fin de compte, la gestion est entre les mains de la bureaucratie ouvrière, qui est bien indépendante des travailleurs, mais en

retour complètement sous la dépendance de l'Etat bourgeois. Cette mesure de la part de la classe dirigeante vise à discipliner la classe ouvrière, à la faire travailler davantage au service des « intérêts communs » de l'Etat, qui semblent se confondre avec les intérêts de la classe ouvrière elle-même. En réalité, toute la tâche de la bourgeoisie consiste à liquider les syndicats, en tant qu'organes de la lutte des classes, et à les remplacer par la bureaucratie syndicale comme organe de direction de l'Etat bourgeois sur les ouvriers. Dans ces conditions, la tâche de l'avant-garde révolutionnaire consiste à conduire la lutte pour la complète indépendance des syndicats, et pour l'introduction du contrôle ouvrier véritable sur la bureaucratie syndicale présente, qui a été transformée en administration des chemins de fer, des entreprises de pétrole, etc.

Les événements de la dernière période qui a précédé la guerre ont révélé, avec une clarté spéciale, que l'anarchisme qui au point de vue théorique est toujours simplement du libéralisme poussé à son extrême, était en pratique une propagande pacifiste dans le cadre de la république démocratique, dont il recherche la protection. Si nous faisons abstraction des actes terroristes individuels etc., l'anarchisme, comme système de mouvement de masses et d'action politique, ne représente que du matériel de propagande sous la protection pacifique de la légalité. Dans les moments de crise, les anarchistes font souvent l'inverse de ce qu'ils prêchent en temps de paix. Ce fait fut signalé par Marx lui-même au sujet de la Commune de Paris.

Et il se répéta à une beaucoup plus grande échelle dans l'expérience de la révolution espagnole.

Des syndicats démocratiques dans le vieux sens du terme, c'est-à-dire, des organismes dans le cadre desquels différentes tendances s'affrontent, plus ou moins librement, au sein d'une même organisation de masses ne peuvent plus exister longtemps. Tout comme il est impossible de revenir à l'Etat démocratique bourgeois, il est impossible de revenir à la vieille démocratie ouvrière. Le sort de l'un reflète le sort de l'autre. Il est un fait certain que l'indépendance des syndicats, dans un sens de classe, dans leur rapport avec l'Etat bourgeois, ne peut être assurée, dans les conditions actuelles, que par une direction complètement révolutionnaire, qui est la direction de la IVe Internationale. Cette direction, naturellement, peut et doit être rationnelle et assurer aux syndicats le maximum de démocratie concevable dans les conditions concrètes actuelles. Mais sans la direction politique de la IVe Internationale, l'indépendance des syndicats est impossible.

août 1940.

L. TROTSKY.

Les nationalisations en France et en Angleterre

Avec l'ouverture de la campagne électorale, la question des nationalisations est appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'agitation politique en Belgique. Comme en Angleterre et en France, les partis ouvriers feront de cette question leur cheval de bataille. Socialistes et communistes nous promettent de juguler les trusts et les puissances d'argent par la nationalisation des banques et des industries-clés. Pour réaliser ces mesures, qu'ils appellent des « réformes de structure », ils préconisent la voie légale, parlementaire, à l'instar de ce qui s'est fait pendant ces derniers mois en Angleterre, en France, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Pologne. Nous manquons de données sur ces trois derniers pays. Mais pour l'Angleterre et la France, nous sommes suffisamment informés pour tirer des maintenant le bilan des premières nationalisations. Cette analyse des expériences anglaise et française nous permettra d'apprécier à la lumière des faits les projets analogues qui nous sont présentés ici.

Angleterre

Le programme travailliste prévoyait pour l'année 1945 la nationalisation de la Banque d'Angleterre, des transports aériens et des télécommunications. Le projet de la loi sur les nationalisations devait seulement être déposé aux Communes vers la fin décembre. Comme on le voit, le gouvernement travailliste n'est pas très pressé.

La nationalisation des transports aériens et télécommunications ne mérite pas qu'on s'y arrête, puisqu'il s'agit ici en réalité de services publics, dont le retour à l'Etat avait déjà été partiellement décidé par le gouvernement Churchill, lors d'une conférence impériale.

Beaucoup plus importante et plus instructive est la nationalisation de la Banque d'Angleterre, parce qu'il s'agit d'un domaine où la bourgeoisie n'admet pas volontiers l'ingérence de l'Etat, et parce que nous avons ici l'occasion de voir dans quel esprit les dirigeants travaillistes s'attaquent aux forteresses du grand capital.

Remarquons d'abord que la loi de nationalisation ne s'applique qu'à UNE SEULE BANQUE, la Banque d'Etat, dont les relations avec le ministère des Finances depuis longtemps étaient si étroites que le Chancelier de l'Echiquier, le travailliste Dalton, a reconnu lui-même « qu'à un certain point de vue, le projet de loi ne fait que légaliser une situation de fait et que le moment est venu où le vieux Monsieur du Trésor et la vieille dame de Threadneedle Street doivent convoler en justes noces ».

A côté de cette Banque nationalisée subsisteront les cinq grosses banques d'affaires, qui représentent ensemble la véritable puissance financière en Angleterre. Il y a bien la clause 4 du projet, qui permet au gouvernement, par l'intermédiaire de la Banque d'Angleterre nationalisée, de demander aux banques privées des renseignements précis sur leurs opérations et de leur imposer, sur la base de ces renseignements, certaines directives. Mais le fait que le gouvernement travailliste a laissé à la tête de la Banque nationalisée Lord Catto, président de l'ex-Banque d'Angleterre et la

plus haute incarnation du capital financier anglais, a de quoi RASSURER LA BOURGEOISIE.

Il est cependant intéressant de noter ici l'inquiétude que cette clause a provoquée dans certains milieux financiers. Une dépêche de Zurich au « Times » signale que les assurances données par le Chancelier de l'Echiquier, que les pouvoirs d'investigation accordés à la Banque nationalisée ne seraient jamais utilisés qu'à titre exceptionnel, ne sont rassurants que POUR L'AVENIR IMMEDIAT. « Un autre gouvernement, ajoute la dépêche, pourrait dans l'avenir faire un usage draconien des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi. » La même dépêche ajoute que le Trésor pourrait ainsi « obliger les banques commerciales à dévoiler les affaires privées de leurs clients ». On voit par là combien les capitalistes craignent la divulgation de leurs bénéfices et de leurs manipulations financières. Il est en effet hors de doute que le régime capitaliste ne survivrait pas longtemps si TOUT le mécanisme de l'exploitation des masses laborieuses pouvait être révélé.

Le caractère anodin de la loi déjà soulignée par le fait qu'elle n'atteint qu'une grosse banque sur six, ressort encore mieux du système d'indemnisation qui a été prévu pour le dédommagement des actionnaires. Le gouvernement a poussé ici le « fair play » plus loin que n'aurait osé le faire n'importe quel gouvernement capitaliste. Jugez-en. Les actions ayant rapporté en moyenne 12 % pendant les 20 dernières années, le gouvernement a fait en sorte que les actionnaires continuent à toucher le même taux d'intérêt. Mais comme il ne pouvait décemment fixer le taux de l'intérêt plus haut que 3 %, il a tout simplement décidé d'accorder l'intérêt de quatre actions nouvelles pour UNE action ancienne. Ainsi les actionnaires étaient assurés de toucher comme auparavant leurs 12 % sur le capital engagé.

Commentant cette disposition de la loi, la revue des capitalistes anglais « Economist » (13 octobre) écrit : « L'indemnité que les actionnaires recevront a été fixée très honnêtement. Ils continueront à toucher les mêmes revenus que pendant les 20 dernières années, MAIS AVEC EN PLUS LA GARANTIE DE L'ETAT (souligné par nous). Si cela comporte une légère récompense pour les actionnaires, tant mieux. Les propriétaires des autres industries menacées de nationalisation verront ainsi qu'ils n'ont pas à craindre d'être déposés. »

On ne peut être plus cynique !

Nous laisserons encore la parole à l'organe des capitalistes de la City pour tirer la conclusion de ce chapitre :

« Il reste à répondre à une question fondamentale. Pourquoi le gouvernement juge-t-il nécessaire de proposer une loi qu'il a si soigneusement vidée de tout contenu réel ?... On doit admettre que cette loi est un sacrifice symbolique sur l'autel de la doctrine du parti et qu'elle n'est pas destinée à changer la réalité en quoi que ce soit. Elle fera très peu de mal... Mais n'est-il pas un peu troublant de voir un gouvernement débordé de préoccupations s'attaquer d'abord à des moulins à vent — même sans avoir, comme Don Quichotte,